

Sommaire :

1. Édito.
2. Sorties. Conférences. Rencontres.
Résultats vote FSU
- 3.-4 Appel Mobilisation Sécu

Infos Retraités

Édito

En s'alignant sur Moscou pour « régler » la guerre en Ukraine, Donald Trump a bouleversé les alliances forgées depuis la 2^{de} guerre mondiale. Pour bâtir une Europe de la Défense tout en poursuivant l'aide militaire à l'Ukraine, l'Europe a décrété un plan de réarmement chiffré à 800 Mds € mais qui financera cet « effort de guerre » ? Certes, les États membres sont encouragés à dépenser plus pour leur défense en dérogeant aux règles de Maastricht (qui les obligent à limiter leur déficit public à 3 % de leur PIB) mais n'oublions pas que les 123 Mds € de la dette sociale liée au « quoi qu'il en coûte » décrété en France pendant la crise du Covid ont été entièrement transférés à la Sécurité Sociale, qui doit désormais réduire son déficit par des mesures régressives !

Cette fois-ci, le président Macron souhaite que la France dépense jusqu'à 3 ou 3,5 % de son PIB pour la Défense (contre 2,06 % actuellement) mais prévient qu'il n'y aura pas d'augmentation des impôts. Or, les budgets 025 adoptés par 49.3 imposent déjà une austérité qui fera peser l'essentiel de la réduction du déficit public du pays (de 6 à 5,4 % du PIB) sur la baisse des dépenses publiques. Les quelques recettes supplémentaires adoptées (surtaxe exceptionnelle sur les bénéfices des grands groupes et sur les plus hauts revenus) ne sont que temporaires (un an) contrairement aux reculs imposés à l'État social. Si on n'y prend garde, l'augmentation du budget militaire risque donc d'entraîner de nouveaux mauvais coups contre les salarié·es, les privé·es d'emploi, les précaires et les retraité·es.

Les attaques incessantes contre les retraité·es risquent fort de se concrétiser si notre mobilisation n'est pas à la hauteur. Le discours des libéraux est en effet bien rôdé : nous serions des nanti·es par rapport au reste de la population qui travaille et nous coûterions cher à la Sécu ! Plusieurs pistes sont mises en avant pour nous frapper au porte-monnaie : sous-indexation ou gel de nos pensions, hausse de notre taux de CSG, suppression de l'abattement fiscal de 10 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu, remise en cause de la pension de réversion....

Non ! Les retraité·es ne sont pas des privilégié·es. La revalorisation de 2,2 % de nos pensions de retraite au 1^{er} janvier dernier découle tout simplement de la règle d'indexation des retraites de base sur l'inflation ; une règle qui n'a toutefois pas toujours été appliquée ! Le compte n'y est donc pas car il reste à rattraper les pertes subies lorsque nos pensions étaient gelées ou sous-indexées.

Nous subissons par ailleurs la rupture de solidarité intergénérationnelle imposée par la réforme de la protection sociale complémentaire dans la Fonction Publique.

Être en bonne santé n'est pas un privilège mais notre système de santé est en cours d'effondrement. L'accès à des soins de qualité est un droit acquis à la Libération avec la création de la Sécurité Sociale dont le principe fondateur était, notamment, de soigner toutes et tous selon leurs besoins et non selon leurs moyens. Contre le sous-financement chronique et organisé de la Sécurité Sociale (exonérations massives de cotisations sociales « patronales »), contre le désengagement de cette dernière en faveur des complémentaires - qui sont coûteuses et inégalitaires - mobilisons-nous pour que la Sécurité Sociale redevienne le bien commun des assuré·es, pour le remboursement à 100 % des soins prescrits. Les 80 ans de la Sécu, cette année, offrent l'occasion de cette indispensable reconquête dont la journée du 20 mars constitue une première étape. Soyons nombreuses et nombreux au rassemblement prévu à 14 heures au métro École militaire pour aller ensuite manifester jusqu'au ministère de la santé (*voir le tract pages 3 et 4*).

Monique Daune et Robert Jacquin

Jeudi 20 mars

MANIFESTATION

***Pour l'accès aux soins de toutes et tous
Pour la reconquête de la Sécu***

RV 14h Métro École Militaire

Sorties

Conférences

Rencontres

Reportée
Visite: Cité Internationale de la langue française Château de Villers-Cotterêts Reportée à l'automne en raison des délais imposés par l'extrême fréquentation du site.

Mardi 20 mai
Sortie : Ma Bièvre en poésie Parcours guidé ponctué de textes ; puis repas (facultatif) au restaurant « le temps des cerises » rue de la Butte aux Cailles.

Mardi 8 avril
Sortie : Les jardins de Versailles Visite guidée par LouisXIV et Hamda ElKhiari Infos pratiques : voir lien dans le message Inscriptions avant le 2 avril : Anne-Marie Jacquin : 06.70.21.36.63 am.jacquin@yahoo.fr Robert Jacquin : 06.81.48.56.07 Jacquin_robert@yahoo.fr

Jeudi 20 juin
Sortie : Nogent Sur les pas de Willy Ronis, Expo : « La banlieue Est » et Jardin d'agronomie tropicale René Dumont après la pause méridienne conviviale dans une brasserie à l'orée du bois de Vincennes

Syndiqué·es au SNES -FSU, restons solidaires.

Cela nous permettra de mieux nous impliquer dans la lutte au côté des actif·ves pour faire aboutir nos revendications de citoyen·nes et de retraité·es.

Il n'est jamais trop tard ni pour adhérer ,ni pour ré-adhérer

Si vous avez égaré bulletin ou barème de cotisation, vous pouvez les obtenir :

-par courrier : Nelly COURT - BP 30022 - 75860 PARIS CEDEX 18

-par mél : gerard.niot@paris.snes.edu

-sur le site du S3 : bouton « Se Syndiquer » (en haut à droite)

Résultats Vote FSU Novembre 2024 (comparaison 2021)															
Inscrits	Votants	Orientation Nationale						Rapport d'activité					Orientation départementale		
		Bl/Nul	UA	ÉE	Ém	URIS	FU	Bl/Nul	Pour	Contr e	Abs	RV	Bl/Nul	UA	ÉE
426	278	1	242	19	11	3	2	0	230	8	40	0	6	244	26
(-43)	(+19)	(-4)	(+13)	(+1)	(+5)	(+2)	(+2)	(-9)	(+18)	(=)	(+10)	=	(-3)	(+16)	(+4)
	65,3% (+10,0))	0,4% (-1,6)	87,1% (-1,4)	6,8% (-0,1)	4,0% (+1,6)	1,1% (+0,7)			82,7% (+0,9)	2,9% (-0,2)	14,4% (+2,8)		2,2% (-1,3)	87,8% (-0,3)	9,4% 0,9%

**Vous trouverez des compléments sur les conférences et sorties,
des informations sur l'actualité syndicale et conviviale**

sur le site du S1-Retraité·s :

<https://paris.snes.edu/spip.php?rubrique130>



Mobilisation

Pour l'accès aux soins de toutes et tous Pour la reconquête de la Sécu

La Sécurité sociale, une avancée sociale extraordinaire

« *De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* » ! Quel généreux principe solidaire pour la Sécurité sociale mise en place en 1945 dans la continuité des choix retenus par le Conseil National de la Résistance : chacune et chacun payait ce qu'il pouvait et, en échange, elles et ils étaient assurés « *des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés (élection par les salarié·es de leurs représentant·es au conseil d'administration) et de l'État* ». Ainsi, la Sécurité Sociale, une seule caisse, couvrait de nombreux risques : la retraite, la maladie, la famille pour les besoins des enfants, les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Ce programme ambitieux, intitulé « **Les jours heureux** » a été appliqué dans un pays pourtant dévasté par la guerre et par l'occupation nazie, mais il a été imposé grâce au très important rapport de forces de l'époque, gagné par la présence des salarié·es dans la Résistance à l'opposé d'un patronat largement collaborateur

La Sécu et l'accès aux soins remis en cause

Le rapport de forces en faveur des salarié·es s'est inversé et les néolibéraux en ont profité pour s'attaquer à la Sécu et ses principes. Car la Sécu :

C'est la solidarité, bafouée par les principes du système libéral où on ne reçoit qu'en fonction de ce que l'on paie (assurance complémentaire maladie, retraite par capitalisation).

C'est 672 milliards d'euros de recettes (en 2023) qui ne passent pas par les marchés financiers, qui échappent à la voracité des actionnaires.

C'est la démocratie avec des représentant·es élu·es des salarié·es qui prennent des décisions au conseil d'administration et non l'État.

La seule branche maladie de la Sécu a subi :

La hausse constante des restes à charge pour la population, par la création puis l'augmentation du « ticket modérateur » (part payée par les patient·es) sur les consultations médicales, les urgences, les analyses, les examens, les médicaments, les transports, le forfait journalier hospitalier, ...

La fin de la santé qui soigne en fonction des besoins : depuis la réforme Juppé de 1995, c'est l'État qui gère le budget issu des cotisations, les partenaires sociaux en sont exclus et donc c'est l'État qui fixe le budget de l'année de la Sécu (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale), ce qui engendre un manque de moyens pour l'hôpital public, des suppressions de lits, de services, voire d'établissements et, pour les patient·es, des déserts médicaux, un manque de médecins généralistes et spécialistes, des attentes pour les consultations et les soins, de plus en plus de dépassements d'honoraires, ...

Un PLFSS 2025 d'austérité :

- Une augmentation minimale de l'ONDAM hôpital (objectif national de dépenses d'assurance maladie), bien en deçà des besoins
- Baisse de l'indemnisation journalière de 100% à 90% des agents de la fonction publique en arrêt maladie.
- La réduction des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, plafonnées à 1,4 Smic contre 1,8 auparavant.

Chaque recul de la Sécu a fait une place aux complémentaires santé devenues indispensables pour se soigner. Elles fonctionnent sur une autre logique, financière, où le remboursement est fonction du montant de la cotisation.

Les personnes en retraite paient plus cher car la tarification augmente avec l'âge. Conséquences : 12 % d'entre elles n'ont pas de complémentaire.

La prise en charge par les complémentaires du 100% santé (et non par la Sécu ainsi affaiblie) pour l'optique, l'audiologie et le dentaire a entraîné l'augmentation de leurs tarifs (de 8 à 10 %).

La hausse de la taxe sur les complémentaires (qui se monte à 1,1 milliard d'euros dans le PLFSS) va encore se répercuter sur les cotisations des assurés.

Les personnes en retraite sont particulièrement concernées. Elles ont plus souvent besoin de se soigner et ne doivent pas renoncer à la santé pour raisons financières

Reconquérir la Sécu

80 ans après sa création, la Sécurité Sociale intégrale est plus que jamais nécessaire pour couvrir totalement tous les risques et aléas de la vie à la mort, et notamment la santé, et pour retrouver la solidarité, l'universalité et la démocratie. Nos 8 organisations appellent à la mobilisation le 20 mars pour la reconquête de la Sécu :

Reconquête de l'accès aux soins : des hôpitaux de proximité, des centres de santé, davantage de personnel médical bien formé et bien payé et aux conditions de travail améliorées.

Reconquête des remboursements : aucun reste à charge, 100% Sécu pour les frais médicaux de consultation et tous les examens et soins prescrits et suppression des dépassements d'honoraires.

Reconquête des recettes : fin des exonérations de cotisations sociales ouvertes sans contrôles ni contreparties aux entreprises ; financement par la cotisation sociale assise sur l'ensemble des revenus des salarié·es et les dividendes.

Reconquête de la démocratie sociale : gestion de la Sécu par les salarié·es et maîtrise des médicaments et de leurs prix par le développement d'un pôle public du médicament.

**Pour assurer les droits de toutes et tous à la santé
Pour reconquérir la Sécu**

Pour protéger toute la population de tous les aléas de la vie

Mobilisation le 20 mars dans toutes les Régions

**À Paris : Rassemblement à 14 h au métro École militaire
puis manifestation jusqu'au ministère de la Santé
puis jusqu'au métro Varenne, proche de Matignon.**